



COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 19/06/2024
Reçu en préfecture le 19/06/2024
Publié le Département : ARDECHE
ID : 007-200039832-20240617-D_2024_5_13-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération : D_2024_5_13

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 17 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Polyvalente - LES ASSIONS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice
: 31

Date de convocation du : 11 Juin 2024

Présents : 21

Titulaires : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 29

Objet : Validation programme de la CTEAC 2024-2025 et autorisation donnée au Président de demander des subventions

Pouvoirs :

Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry
Monsieur ROGIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur BORIE Jean-François
Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT
Monsieur GARRIDO Jean-Manuel a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionnel
Monsieur MICHEL Jean-Marc a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur BALMELLE Robert a donné pouvoir à Monsieur ROUVEYROL Bernard
Madame RAYNARD Christiane a donné pouvoir à Monsieur FOURNIER Joël
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Madame RIEU-FROMENTIN Françoise

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CHALVET Catherine, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur BONNET Franck

Secrétaire de Séance : Madame Delphine FEUILLADE

Mme Delphine FEUILLADE, Vice-présidente en charge de la culture, expose à l'assemblée :

L'élaboration du programme s'est appuyée sur les grandes orientations formulées et synthétisées lors des rencontres de territoire et qui vont structurer les axes de la CTEAC jusqu'à son terme, en 2025.

Il s'agit de :

1/ développer les médiations autour du patrimoine, de l'architecture et de l'environnement et accorder une place importante à la question scientifique

2/ encourager et proposer des présences artistiques longues sur le territoire en les articulant avec ces enjeux (patrimoine, environnement, sciences) et des problématiques liées à la contemporanéité (enjeux sociétaux).

Le programme d'actions a fait l'objet d'une présentation au comité de suivi de la CTEAC le jeudi 23 mai en présence de représentants de la Région AURA, du Département de l'Ardèche de la DRAC et de l'Éducation Nationale. Il a été approuvé.

Il se décline en 4 grands projets :

1/ ARCHITECTURE et PATRIMOINE : dans le prolongement des journées de l'architecture et en droite ligne d'une des orientations issues des travaux menés lors des « rencontres de territoire » - découverte de l'architecture et du patrimoine _ un partenariat est envisagé avec la Maison de l'Architecture de l'Isère (Grenoble) afin de mettre en œuvre des résidences d'architectes dans les classes durant l'année scolaire 2024-2025. Les séances, adaptées à tous les niveaux (de la maternelle au collège), sont organisées sur une alternance entre apport en classe (références, docs, etc.), visites d'observation et ateliers de création (dessin, manipulation en 3D, maquettes).

Une exposition finale réalisée lors de la dernière séance permettra de montrer les productions des élèves, dans l'école et au collège.

Une journée de formation à destination des équipes enseignantes est prévue en 5 écoles (Berrias, Beaulieu, Gravières, Les Assions et Les Vans) et le collège proposition.

Coût du projet : 17 380 €

2/ OPERA et CHANT LYRIQUE :

La Cie Une Autre Carmen (Haute-Savoie) a été sollicitée pour établir un premier dialogue avec les écoles et l'EHPAD, bénéficiaires de ce projet. La Cie Une Autre Carmen a pour ambition de proposer une approche sensible et loufoque de l'opéra à des publics en devenir. Avec un intérêt tout particulier pour le jeune et très jeune public.

L'enjeu est bien de proposer des ateliers d'initiation à l'opéra au travers du corps et de la voix via des « brigades lyriques » déployées dans les classes mais aussi de proposer aux enfants et résidentes/résidents de l'EHPAD d'assister à des spectacles qui les mettront également en posture de participantes/participants.

L'ensemble des écoles des Vans (6 classes de la maternelle au CE2) ainsi que l'EHPAD des Cévennes vivaroises (site de Chambonas) sont concernés par ce projet.

Coût du projet : 15 749.89 €

3/ SCIENCES :

Ce projet prend appui sur un événement public, un « hameau des sciences », inauguré en 2023 et qui, fort de son succès _ 600 personnes dans la demi-journée, sera reconduit en 2024.

Il s'agirait de rendre cet événement public plus important et d'en faire un laboratoire d'ateliers et de rencontres dédiés à la médiation scientifique et à la création artistique.

Le choix d'inviter des personnalités publiques du Web (youtubeuse, bloggeuse) afin d'intervenir in situ procède d'un souhait de toucher encore différents publics. Il permettrait un fort relais de certaines communautés, dont celle animée par des professeurs du collège des Vans qui ont été mobilisés en tant que personnes ressources.

La manifestation s'élaborerait autour de nombreuses interventions pour tous les âges.

Coût du projet : 8809 €

4/ DANSE :

Conventionnée avec FORMAT Danse, la Communauté de communes a déjà mis en œuvre un partenariat avec le collège l'année dernière et qui faisait intervenir cette structure. L'année scolaire prochaine, une attention particulière sera accordée aux pratiques amateurs avec la mise en place d'un stage de 3 jours destiné aux adultes et adolescents avec la chorégraphe Jeanne BROUAYE et en lien avec le projet autour de l'architecture.

Coût du projet : 5538.46 €

Synthèse :

Coût global des projets : 47 500 € + marge de manœuvre de plus ou moins 1000 euros (imprévus, etc.)

Communauté de communes : 7500 €

Région : 6000 €

Département : 15 000 €

DRAC : 20 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Approuve le programme de la CTEAC présenté ci-dessus ainsi que son plan de financement,**
- **Autorise le Président à engager toutes démarches et à signer tous documents relatifs à cette convention, notamment les demandes de subventions réparties comme suit :**

- **20 000 euros (Vingt mille euros) à la DRAC AURA**
- **15 000 euros (Quinze mille euros) au Département de l'Ardèche**
- **6000 euros (six mille euros) à la Région AURA**

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 17/06/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Envoyé en préfecture le 19/06/2024

Reçu en préfecture le 19/06/2024

Publié le

ID : 007-200039832-20240617-D_2024_5_13-DE